



**CHU**  
Hôpitaux de  
Bordeaux



**C.F.P.P.S.**  
Centre de Formation Permanente  
des Personnels de Santé

## **JOURNÉE DES PSYCHOLOGUES HOSPITALIERS**

« Organisation et structuration  
des psychologues à l'hôpital :  
bilan et perspectives »



**Jeudi 9 mars 2017**

Public :

Psychologues hospitaliers et toutes personnes intéressées par le thème

# PROGRAMME DE LA MATINEE

- 8 h 30 **Accueil du public**
- 9 h 00 **Ouverture du colloque**  
C. Lachenaye-Llanas, Directeur général adjoint - CHU de Bordeaux  
N. Chanalet, Responsable du Pôle formation, CHU de Bordeaux
- 9 h 15 **Pour une pratique pragmatique du psychologue à l'hôpital**  
C. Lacaze-Paule, Psychologue, psychanalyste, formatrice
- 9 h 45 **La contribution des psychologues hospitaliers à la recherche – Un ancrage indispensable dans la clinique**  
M. Grollier, Professeur de psychopathologie, Directeur de l'équipe d'accueil « psychopathologie nouveaux symptômes et lien social », Université Rennes 2
- 10 h 15 **Echanges avec le public**
- 10 h 30 **Pause**
- 11 h 00 **L'expérimentation de la structuration du métier de psychologue hospitalier**  
**Présentation du contexte**  
E. Douheret, Directeur de la gestion des ressources humaines, CHU de Bordeaux
- 11 h 15 **Retours d'expériences sur l'expérimentation**  
**Animateur :** S. Lagouarde, Psychologue clinicienne - CHU de Bordeaux  
S. Gasnier, Psychologue clinicienne - CH de Blois  
B. Gourdon, Psychologue clinicienne - CHU de Bordeaux  
Y. Sabouret, Psychologue clinicien - CHU de La Réunion  
S. Stirn, Psychologue clinicienne - CH de Rouffach
- 12 h 30 **Echanges avec le public**

# PROGRAMME DE L'APRES-MIDI

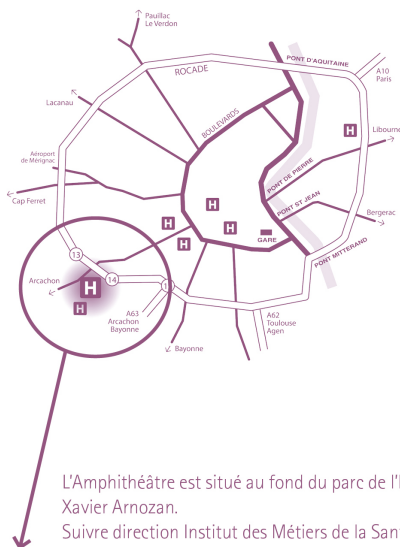
- 13 h 00 **Déjeuner traiteur**
- 14 h 30 **Table ronde :**  
**Organisation des psychologues : N+1, collègue, coordination**  
**Animateur :** M-T. Fourgeaud, Psychologue clinicienne, formatrice, représentante de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes au sein du collectif UMICT CGT  
M. Leroux, Psychologue clinicien - CHU de Rennes  
G. Lugez, Psychologue clinicien- CH de Libourne  
F. Turban, Psychologue clinicienne - CH de Clermont de l'Oise  
L. Vigne, Psychologue clinicien - CHU de Caen
- 15 h 45 **Echanges avec le public**
- 16 h 15 **Conclusion**  
D. Jammet, Psychologue clinicienne, psychanalyste
- 16 h 30 **Clôture**

## Se rendre au colloque

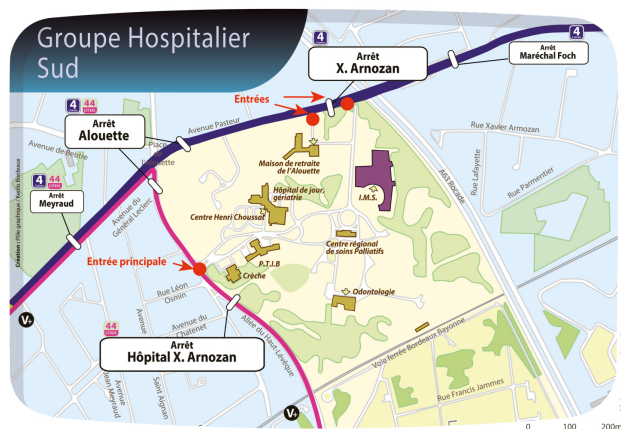
Hôpital Xavier Arnozan  
Institut des Métiers de la Santé – IMS  
Avenue du Haut-Lévêque 33604 Pessac cedex  
Tél. 05 57 65 65 86 – Fax 05 57 65 63 87  
mail : cfpps.xa@chu-bordeaux.fr

### VOUS VENEZ PAR LA ROUTE :

- **Depuis Bordeaux**  
Sur les boulevards Barrière de Pessac – Direction Arcachon –  
Après centre de Pessac, continuer jusqu'au carrefour de l'Alouette –  
aux feux, tourner à gauche.  
Direction hôpital indiquée – Faire 100 m.  
Tourner à gauche au feu et rentrer dans l'hôpital Xavier Arnozan.
- **Par la rocade : 2 sorties possibles – 13 ou 14**
  - > **Sortie 13** : Pessac centre, Pessac Alouette  
Direction Alouette – Aux feux, continuer, à 100 m à gauche.  
Est indiqué CHU Xavier Arnozan
  - > **Sortie 14** : Pessac Saige, Zone industrielle, Centres hospitaliers.  
Prendre la direction Alouette – Hôpital Xavier Arnozan
- **Par la A63**
  - > **Sortie Gradignan-Bersol** : Direction Alouette – Xavier Arnozan



L'Amphithéâtre est situé au fond du parc de l'hôpital Xavier Arnozan.  
Suivre direction Institut des Métiers de la Santé.



### VOUS VENEZ PAR LE TRAIN :

- Arrivée en gare de Bordeaux Saint-Jean
  - > **Prendre le train, BORDEAUX-ARCACHON**, Arrêt : Gare de l'Alouette France à la sortie de Pessac  
Traverser le passage à niveau et suivre l'allée du Haut-Lévêque. à environ 200 m, vous arrivez à l'avenue du Haut-Lévêque.  
L'entrée de l'hôpital Xavier Arnozan se situe en face, légèrement à gauche.

### VOUS VENEZ PAR LE BUS / LE TRAMWAY :

- **Par le centre ville de Bordeaux**
  - > **Prendre la ligne de bus Liane 4 direction MAGONTY**  
Descendre à l'arrêt Xavier Arnozan (entrée sur le site par la maison de retraite, avenue Pasteur)
  - > **Prendre le tramway : ligne B direction FRANCE ALOUETTE**  
Descendre au terminus France Alouette (entrée principale, avenue du Haut Lévêque)

Le colloque se déroulera dans l'Amphithéâtre  
de l'Institut des Métiers de la Santé  
Hôpital Xavier Arnozan  
Avenue du Haut-Lévêque - 33604 PESSAC cedex

Tél. : 05 57 65 65 86 – Fax : 05 57 65 63 87

Mail : alexandra.urban@chu-bordeaux.fr

Secrétariat : A. URBAIN

## COMITE D'ORGANISATION

A. Fontaine, Psychologue – CHU de Bordeaux

B. Gourdon, Psychologue – CHU de Bordeaux

G. Galimard-Cloerc, Psychologue – CHU de Bordeaux

N. Chanalet,

Responsable pôle formation – CHU de Bordeaux

N. Clermont,

Responsable pédagogique – CFPPS, CHU de Bordeaux

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Montant de l'inscription : 160 € (repas compris)

Pour les agents hors CHU de Bordeaux,  
retournez le bulletin d'inscription au plus tard le 2 mars 2017  
au CFPPS par mail, fax ou courrier

Pour les agents du CHU de Bordeaux,  
transmettre le bulletin d'inscription de formation habituel  
par voie hiérarchique au plus tard le 2 mars 2017

Journée pouvant faire l'objet d'une prise en charge  
au titre de la formation continue

N° de Déclaration d'Existence (DE) : 7233P001133  
N° Siret : 26 33 05 82 3000 19

## CONDITIONS DE REGLEMENT

Pour les établissements hors CHU de Bordeaux :  
la facture sera envoyée ultérieurement à l'établissement employeur

Pour les participants à titre individuel :  
le règlement vous sera réclamé avec la convention

### Organisation et structuration des psychologues à l'hôpital : bilan et perspectives

Bulletin d'inscription à retourner avant le 2 mars 2017  
Par mail alexandra.urbain@chu-bordeaux.fr, fax 05 57 65 63 87 ou courrier  
CFPPS - Hôpital Xavier Arnoz - IMS - Avenue du Haut Lévêque 33604 PESSAC Cedex

Coût participant **160 €**

#### PARTICIPANTS

1. Nom prénom : ..... fonction : .....
2. Nom prénom : ..... fonction : .....
3. Nom prénom : ..... fonction : .....
4. Nom prénom : ..... fonction : .....

#### PRISE EN CHARGE

##### A TITRE PERSONNEL

Adresse personnel : .....

CP et Ville : .....

Tél. : ..... N° de SS : .....

Mail : .....

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor public avec la convention de formation.

##### AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE

Etablissement : .....

Adresse : .....

CP et Ville : .....

Tél. : .....

Mail : .....

Cachet de l'établissement

(de la personne en charge de la formation)





[www.chu-bordeaux.fr](http://www.chu-bordeaux.fr)

